

PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 9 Janvier 2026, salle de réunion de la mairie, 20 heures

Présents :

Mesdames : Jocelyne MOLLET, Lucie DEBARNOT, Isabelle LONGUEVILLE

Messieurs : Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Pierre SIMONNOT, Daniel GUINGAND, Anthony DECERLE, Tom GAUTIER

Absente :

Annick SURIVET donne pouvoir à Pierre SIMONNOT

Secrétaire de séance : Madame Lucie DEBARNOT

Madame Jocelyne MOLLET, Maire ouvre la séance à 20h06

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de la poste concernant le renouvellement de la convention pour l'agence postale de La Guiche.

Votants : 10 Pour : 10 contre : 0 - adopté à l'unanimité

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande faite au département dans le cadre de l'appel à Projet 2026. L'entreprise SOUFFLOT a fait un devis de 42 660,34 HT 51 192,41 TTC pour la route de Pierrechamp. Le département accorde 5 200 €uros.

Votants : 10 Pour : 10 contre : 0 - adopté à l'unanimité

- Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager les dépenses d'investissement sur le budget 2026 dans la limite de 25 % du budget de l'année 2025 soit 41 976.50 €uros

Votants : 10 Pour : 10 contre : 0 - adopté à l'unanimité

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention « des restaurants du cœur »

Votants : 10 Pour : 0 contre : 10 – proposition rejetée

- Madame le Maire présente au conseil Municipal une demande de subvention « France Alzheimer 71 »

Votants : 10 Pour : 0 Contre : 10 - proposition rejetée

- Madame le Maire expose au conseil Municipal la nécessité d'annuler et remplacer la délibération n° 20250601 du 20 JUIN 2025 pour l'emprunt au Credit Agricole pour la réfection de la toiture du stade car elle date de 2025 et l'emprunt va se faire en 2026

La commission de vérification des listes électorales doit se tenir le 20 février 2026.

Elle est composée de : Messieurs Tom GAUTIER, Pierre SIMONNOT,

Mesdames, Frédérique THARAULT, Sylvie GAUTIER, Eliette LONGUEVILLE, Isabelle DUNCOMBE

Questions diverses :

- Madame SKOPURA Beata Maison Assistante Maternelle demande la prise en charge de l'installation pour raccorder un lave-vaisselle dans les locaux.
Tous les conseillers sont d'accord.
Il faut également faire une analyse Radon dans ses locaux du fait qu'elle accueille des enfants.
- Le département renouvelle le dispositif « chèque arbres ».
- Courrier de Messieurs Launay et Vassal qui trouvent le prix de l'eau trop élevé à La Guiche.
Réponse des conseillers : Il n'est possible de comparer les prix d'une ville à l'autre et à fortiori entre ruralité et grande agglomération.
- Une réunion s'est tenue chez monsieur et madame Calender (Champvent), ceux-ci ont mandaté leur assureur afin de faire constater les dégâts occasionnés dans leur maison par les entrées d'eau lors de pluies importantes. Les deux experts présents ont pu constater que monsieur et madame Calender avaient engazonné leur terrain ce qui empêche l'eau de s'écouler comme c'était le cas auparavant ; leur terrain étant au même niveau que leur maison il est naturel que l'eau finisse par entrer. Le résultat définitif de l'expertise nous sera communiqué prochainement.
- La société Starkraft a présenté l'avancement de leur projet (panneaux solaires en agri-voltaïques) sur la parcelle d'un agriculteur. Une prochaine réunion devra se tenir sur l'enjeu environnemental en présence des maires des communes voisines (Saint Bonnet de Joux et Saint Martin de Salencey).

Permanence épicerie :

1 février : Annick

8 février : Lucie

15 février : Alain

22 février : Isabelle

1 Mars : Tom

8 Mars : Anthony

15 mars : association

22 mars : association

Prochaine réunion vendredi 27 février 2026 à 20 heures

Séance levée à 21h30

~~Did.~~

~~Leb...~~

~~Du...~~

~~F...~~

~~A...~~

~~...~~

~~L...~~

~~J...~~